

Les discussions sur les deux parties du deuxième point, l'Allemagne et la sécurité européenne, se sont entremêlées dès qu'il apparut que M. Molotov persisterait à rattacher ainsi les deux problèmes. Pour plus de clarté, nous analyserons d'abord la partie du débat qui intéressait plus directement l'Allemagne, puis nous passerons à celle qui concernait l'ensemble du problème de la sécurité.

Le plan Molotov

Après sa critique du plan Eden pour l'Allemagne, M. Molotov exposa son propre plan, divisé en trois sections. Il montra d'abord comment il concevait le traité de paix. Reprenant la thèse selon laquelle les puissances occidentales tentaient d'entraîner l'Allemagne dans un bloc militaire dirigé contre l'Union soviétique, il présenta de nouveau, le 1^{er} février, le projet de traité de paix soumis par les Soviets le 10 mars 1952. En vertu des principales dispositions du projet, l'occupation de l'Allemagne prendrait fin dans un délai d'un an, toutes les bases militaires étrangères seraient liquidées et l'Allemagne s'engagerait à ne se joindre à aucune alliance militaire, mais elle mettrait sur pied ses propres forces armées. M. Molotov a ensuite proposé trois amendements subsidiaires, précisant qu'aucune des obligations de l'Allemagne occidentale ou de l'Allemagne orientale ne serait imposée à l'Allemagne unifiée, que l'Allemagne serait relevée de ses dettes d'après-guerre envers les quatre puissances et que ses forces armées seraient limitées aux besoins de l'ordre intérieur et de la défense du pays.

En second lieu M. Molotov est passé à la question de la préparation d'un tel traité de paix. Le 1^{er} février également, il a déposé une proposition chargeant les suppléants des ministres des Affaires étrangères de préparer dans un délai de trois mois un traité de paix d'après ses suggestions. Tous les alliés pourraient soumettre leurs points de vue. Les Allemands participeraient à toutes les étapes de l'élaboration du traité, représentés d'abord par les Gouvernements ouest-allemand et est-allemand du temps et ensuite par un gouvernement panallemand, une fois celui-ci constitué. Une conférence de paix se réunirait dans les six mois, afin d'étudier le projet de traité en question.

En dernier lieu figurait la troisième partie du plan Molotov, se rapportant à la création d'un gouvernement panallemand. Le 4 février, il déposa une proposition tendant à créer, à partir des Gouvernements est-allemand et ouest-allemand, un gouvernement panallemand « auquel participeraient largement toutes les organisations démocratiques ». Ce gouvernement provisoire élaborerait une législation électorale « avec le concours de toutes les organisations démocratiques », dirigerait ensuite les élections qui auraient lieu « sans ingérence de la part des pays étrangers » et représenterait l'Allemagne dans la négociation du traité de paix. Le passage le plus révélateur était celui qui assignait au gouvernement provisoire « la tâche d'assurer la liberté d'action aux partis démocratiques . . . et de bannir les organisations hostiles à la démocratie, fascistes, militaristes ou autres ». Le Gouvernement soviétique a toujours qualifié de « démocratique » l'unique parti qu'il autorise dans le secteur soviétique, et traité de « fascistes, militaristes », etc., les principaux partis de la République fédérale.

Buts soviétiques

Ces propositions soviétiques élaborées étaient inspirées par la poursuite de deux buts, dont l'un inavoué et l'autre admis ouvertement. Le but inavoué